

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



FRANKLIN
TEMPLETON

Legg Mason Western Asset Global Core Plus Bond Fund

Premier Class Euro Distributing (Q) (Hedged)

ISIN : IE00B546S590

Un compartiment de : Legg Mason Global Funds plc

Géré par : Franklin Templeton International Services S.à r.l., filiale du groupe de sociétés Franklin Templeton.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif du fonds est d'obtenir un revenu et d'accroître sa valeur.

Politique d'investissement

- Le fonds investit sur les marchés obligataires mondiaux, y compris dans les pays développés et les pays émergents.
- Le fonds investit principalement en obligations d'entreprises assorties d'une note de crédit élevée.
- Le fonds peut investir dans des titres adossés à des actifs, à savoir des obligations qui fournissent à leur porteur des paiements réguliers en fonction des mouvements de trésorerie découlant d'un panier spécifique d'actifs, tels que des intérêts et des capitaux d'hypothèques ou de prêts automobiles.
- Le fonds investira principalement dans des obligations libellées en dollars américains, en euros, en yens japonais et en livres sterling, bien qu'un minimum de 50 % du fonds soit libellé en dollars américains, ou couvert en dollars américains.
- Le fonds peut investir dans des produits dérivés (des instruments financiers dont la valeur découle de la valeur d'autres actifs) pour essayer d'atteindre l'objectif du fonds et réduire le risque ou le coût, ou pour générer une croissance ou un revenu supplémentaire pour le fonds.
- Le fonds investit jusqu'à 10 % dans des obligations convertibles conditionnelles (obligations pouvant être converties en actions si un événement spécifique se produit).

Indice de référence : Bloomberg Global Aggregate Index

À la discrétion du gestionnaire : Le fonds fait l'objet d'une gestion active et le gestionnaire d'investissement n'est pas limité par l'indice de référence. Le gestionnaire d'investissement possède un pouvoir discrétionnaire concernant la sélection des investissements dans le cadre de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds. L'indice de référence est utilisé à des fins de comparaison des performances et par le

gestionnaire d'investissement pour mesurer et gérer le risque d'investissement. L'indice de référence est également utilisé par le Gestionnaire d'investissement pour comparer la moyenne pondérée de l'intensité des émissions de carbone des titres détenus au sein du portefeuille du Fonds et pour comparer leur alignement aux ODD de l'ONU. Les investissements du fonds comprendront des composantes de l'indice de référence, bien que les pondérations des participations du fonds puissent être sensiblement différentes de celles de l'indice de référence et incluront normalement des instruments qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. Le gestionnaire d'investissement peut surpondérer ces investissements dans l'indice de référence et inclure d'autres instruments qui, selon lui, offrent des caractéristiques de risque/rendement plus attrayantes. Le gestionnaire d'investissement peut également sous-pondérer ou simplement ne pas investir dans d'autres investissements de l'indice de référence qu'il estime moins attrayants. L'exposition du fonds aux titres à haut rendement ne différera pas de plus de 15 % de celle de l'indice de référence aux titres à haut rendement. L'exposition du fonds aux devises ne différera pas de plus de 25 % de celle de l'indice de référence aux devises.

Monnaie de base du fonds : dollar des États-Unis

Monnaie de la catégorie d'actions : euro

Coût des opérations : Le fonds supporte le coût des opérations d'achat et de vente d'investissements, ce qui peut avoir un impact important sur la performance du fonds.

Fréquence de négociation : Vous pouvez acheter, vendre et convertir vos actions chaque jour d'ouverture du New York Stock Exchange.

Investissement minimal initial : L'investissement minimal initial pour cette catégorie d'actions est de EUR 15.000.000.

Traitement des revenus : Pour cette catégorie d'actions tout, ou une partie du revenu net est déclaré et versé chaque trimestre aux actionnaires.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur est basé sur la volatilité des rendements (performances passées) de la catégorie d'actions considérée (calculée sur une base de rendement glissante sur 5 ans). Lorsqu'une catégorie d'actions est inactive / a un historique de rendements inférieur à 5 ans, ce sont les performances d'un indice de référence représentatif qui sont utilisées.

Il n'est pas certain que le fonds demeure dans la catégorie susmentionnée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds n'offre aucune garantie ou protection du capital et il est possible que vous ne récupériez pas le montant investi.

Le fonds relève de cette catégorie de risque/rendement car il investit principalement dans des obligations ayant une note de crédit élevée et en

titres adossés à des actifs dont la valeur est habituellement sujette à des variations relativement limitées.

Le fonds est exposé aux risques suivants qui sont importants, mais qui peuvent ne pas être adéquatement pris en considération par l'indicateur :

Durabilité : L'intégration par le fonds des risques en matière de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement peut avoir pour effet d'exclure des investissements rentables de l'univers d'investissement du fonds et peut également amener le fonds à vendre des investissements qui continueront à enregistrer de bonnes performances. Un risque de durabilité peut se matérialiser en raison d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui peut avoir une incidence sur les investissements du fonds et un impact négatif sur les rendements du fonds.

Obligations : Il existe un risque que les émetteurs des obligations détenues par le fonds ne soient pas en mesure de rembourser l'investissement ou de payer les intérêts dus sur celle-ci, ce qui peut entraîner des pertes pour le fonds. Les valeurs des obligations fluctuent en fonction de l'avis du marché concernant le risque ci-dessus et en fonction des variations de taux d'intérêt et d'inflation.

Liquidité : Dans certaines circonstances, la vente des investissements du fonds peut s'avérer difficile en raison d'une faible demande sur les marchés, dans ce cas le fonds peut ne pas être en mesure de minimiser la perte découlant de ces investissements.

Investissement dans des marchés émergents : Le fonds peut investir dans les marchés de pays plus petits, moins développés et réglementés et aussi plus volatils que les marchés des pays plus développés.

Titres adossés à des actifs : L'échéancier et le montant des flux de trésorerie résultant des titres adossés à des actifs ne sont pas pleinement garantis et il pourrait en résulter une perte pour le fonds. Le fonds peut également rencontrer des difficultés pour vendre rapidement ces types d'investissements.

Produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut avoir pour résultat de plus grandes fluctuations de la valeur du fonds et peut engendrer des pertes égales ou supérieures au montant investi.

Couverture : Le fonds peut avoir recours à des produits dérivés afin de réduire le risque lié à l'évolution des taux de change entre la monnaie des investissements détenus par le fonds et la monnaie de base du fonds lui-même (couverture). Toutefois, les opérations de couverture peuvent également exposer le fonds à des risques supplémentaires, notamment le risque que la contrepartie à l'opération se trouve dans l'impossibilité d'effectuer ses paiements, ce qui peut entraîner une perte pour le fonds.

Taux d'intérêt : Les variations des taux d'intérêt peuvent avoir des répercussions négatives sur la valeur du fonds. Généralement, lorsqu'il y a une hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations baisse.

Contreparties du fonds : Le fonds peut subir des pertes lorsque les parties avec lesquelles il négocie ne peuvent pas honorer leurs obligations financières.

Titres convertibles : La valeur des titres convertibles tend à baisser à mesure que les taux d'intérêt augmentent et à augmenter à mesure que les taux d'intérêt baissent. Elle est en outre plus volatile que celle des titres de créance non convertibles en raison de leur relation avec les actions sous-jacentes. Ces titres ne sont généralement pas aussi seniors que les titres de créance non convertibles et leur notation est généralement plus faible. Les obligations contingentes convertibles comportent des risques supplémentaires en raison d'une valorisation plus difficile et du paiement des coupons à la discrétion de l'émetteur. Il n'existe aucune garantie de remboursement du capital.

Activité du fonds : Le fonds est exposé au risque de pertes qui pourraient résulter de processus internes défaillants ou inadaptés, de personnes, de systèmes ou de tiers, tels que les responsables de la garde de ses actifs, surtout dans la mesure où il investit dans les pays développés.

Monnaie de la catégorie couverte : La valeur de votre investissement peut chuter en raison des variations des taux de change entre la monnaie de votre catégorie d'actions et la monnaie de base du fonds. Des efforts seront déployés afin d'essayer de protéger la valeur de votre investissement contre de telles variations, mais il se peut qu'ils ne soient pas fructueux.

Pour plus de précisions sur les risques liés à un investissement dans le fonds, veuillez vous reporter aux sections intitulées « Facteurs de risque » dans le prospectus de base et « Principaux risques » dans le supplément du fonds.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	aucun
Frais de sortie	aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,55 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance:	aucune

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent au montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, vous payez moins. Vous devriez consulter votre conseiller financier à ce sujet.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation fondée sur le montant total attendu des frais sur un an. Il a été procédé à une estimation car l'existence de la catégorie d'actions indiquée est inférieure à une année civile entière.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter les sections « Commissions et frais » du prospectus de base et du supplément du fonds.

Performances passées

La catégorie d'actions indiquée ne dispose pas de données historiques suffisantes pour donner une indication utile des performances passées.

Le fonds a été lancé le 22 octobre 2010. La catégorie d'actions rapportée n'a actuellement pas d'actions en circulation.

Informations pratiques

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch.

Informations complémentaires : Des informations supplémentaires concernant le fonds (telles que le prospectus, le supplément, les rapports et comptes et la politique de rémunération) peuvent être obtenues en anglais. Le prospectus, le supplément ainsi que les rapports et comptes sont également disponibles en français, allemand, italien et espagnol. Les documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande adressée à l'Agent administratif : BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande et sur www.franklinresources.com/all-sites.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont l'une des composantes de la gestion, mais leur pondération dans la décision finale n'est pas définie à l'avance.

Publication du prix : Le tout dernier prix des actions est publié sur www.franklinresources.com/all-sites.

Législation fiscale : Le fonds est soumis à la législation fiscale et à la réglementation irlandaises. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus de détails, veuillez consulter votre conseiller financier.

Déclaration de responsabilité : La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Structure : Legg Mason Global Funds plc comprend un nombre différent de compartiments. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales de l'actif et du passif des autres compartiments. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Legg Mason Global Funds plc.

Conversion entre Fonds : Vous pouvez demander l'échange des actions du fonds contre des actions d'une autre catégorie du même fonds ou une autre catégorie d'un autre fonds de Legg Mason Global Funds plc, sous réserve de certaines conditions (voir « Échanges d'Actions » dans le prospectus). Le fonds lui-même ne prélève pas de commission de conversion pour l'échange d'actions d'un fonds contre des actions de la même catégorie d'un autre fonds ou contre des actions d'une catégorie différente du même fonds. Toutefois, il se peut que certains courtiers facturent une commission de conversion. Veuillez vous adresser à votre courtier à ce sujet.

Legg Mason Global Funds plc est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Franklin Templeton International Services S.à r.l. est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 01/12/2022.